

La famille et ses représentations en Franche-Comté

La famille est une composante de la société difficile à appréhender. Nombreuses sont ses définitions. On la considère souvent comme une succession de générations descendant des mêmes ancêtres. L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) privilégie la notion de foyer, la présence d'enfant et la définit comme tout couple ou toute personne avec au moins un enfant. L'Insee quant à elle, conserve l'idée de la cellule nucléaire et l'associe à la notion de ménage. Mais pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit répondre à des critères stricts¹.

Il n'existe pas à proprement parler de définition unique et « officielle ». Partant de ce constat, nous avons cherché à savoir, comment les Francs-Comtois décrivaient la famille, en s'attachant à identifier les individus qui selon eux, la composent et les liens qui les unissent.

70% des Francs-Comtois délimitent la famille au-delà de la cellule nucléaire (parents/enfants d'un même foyer).

Ils incluent des individus ayant différents niveaux de parenté mais privilégient toutefois, ascendants et descendants : 84% intègrent enfants et beaux-enfants ; 65% parents et beaux-parents et 72% frères et sœurs. Seuls 40%, incluent les collatéraux ordinaires (les oncles et tantes, cousins...) (fig1).

Si les liens verticaux sont principalement mis en valeur, les contours de la parentèle restent flous et semblent dépendre des réalités de chacun. Pour autant, les liens de filiation ou d'alliance restent le fil conducteur. Rares sont ceux qui associent amis ou autres proches dans leur définition.

Mais si l'on tient compte de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage, de la présence d'enfant à charge, le réseau familial sera plus ou moins étendu (fig1). 46% des personnes seules avec ou sans enfant(s) intègrent dans leur définition de la famille un, voire deux liens de parenté contre 23% des couples. On observe ce même écart entre les plus jeunes et les plus âgés. Par exemple 28% des 40-54

ans en dénombrent un voire deux, contre 40% des plus de 70 ans. Ces écarts peuvent se justifier par :

- Le réflexe de mise en retrait des personnes seules. Craignant le jugement de leurs proches sur leur situation familiale et/ou professionnelle, elles ont tendance à s'isoler. (étude du Credoc 2001)
- Le pont vers d'autres relations qu'offre le conjoint. Il est un facteur de sociabilité familial et permet d'ouvrir d'autres liens.
- L'âge. En vieillissant, les réseaux de sociabilité s'affaiblissent. Quand le foyer se vide, les réseaux aussi et les liens interpersonnels qui unissent les individus varient considérablement d'une famille à l'autre.

Pour les Francs-Comtois la famille ne se résume pas au foyer conjugal. Elle apparaît comme une entité élective dont les limites sont les liens de filiation et d'alliance (qu'ils soient ou non formalisés par un mariage).

La proximité géographique : une mesure relative

Malgré les distances et les configurations familiales, les 2/3 des Francs-Comtois estiment vivre à proximité des membres de leur famille (fig2). Ce sentiment varie néanmoins selon la situation professionnelle de la personne de référence du ménage et de son âge. En effet, les CSP – (employés et ouvriers) pensent davantage vivre à proximité de leurs proches que les autres catégories socioprofessionnelles. Deux facteurs liés à la formation et à l'emploi sont à mettre en perspective : En Franche-Comté, la mobilité résidentielle est d'abord motivée par la poursuite d'études supérieures et par l'occupation d'un poste correspondant aux qualifications. Ensuite, le marché du travail local offre de meilleures perspectives d'insertion aux ouvriers qu'aux cadres par exemple.

L'âge est aussi un facteur discriminant. Malgré une plus faible mobilité résidentielle des seniors (16% d'entre eux vivent dans le même logement depuis plus de 30 ans en 2014), ils sont plus nombreux à déclarer vivre éloignés de leurs proches. Si les événe-

-ments personnels et familiaux (départ des enfants, décès du conjoint...) et les facultés de déplacements ne sont pas les mêmes entre les générations, l'élément qui les distingue est la composition de leur réseau familial. Les moins de 40 ans à l'inverse des plus de 70 ans définissent plus largement leur réseau. Il n'est pas seulement composé des parents et des enfants mais aussi de collatéraux comme les frères et sœurs et les germains.

Le sentiment d'éloignement géographique dépend d'abord de la densité du réseau familial. Plus il est étendu plus les distances physiques semblent réduites.

Des rencontres fréquentes

Si la proximité géographique favorise les rencontres familiales, la distance n'est pas spécifiquement un frein à leur régularité. 66% des Francs-Comtois déclarent habiter à proximité de leurs proches et 86%, soit 20% de plus, avoir des rendez-vous réguliers (fig3).

1 Pour vous, la famille c'est : (part des ménage en %)

Vos enfants/beaux-enfants	84
Vos frères et sœurs/beaux-frères et belles-sœurs	72
Vos parents/beaux-parent	65
Vos cousins/cousines	41
Vos petits-enfants	40
Vos oncles/tantes	37
Autres	8

Nombre de lien de parenté considéré par les ménages dans leur définition de la famille selon leurs caractéristiques sociodémographiques. (part des ménage en %)

	1 à 2	3 à 4	5 et plus
Age			
Moins de 40 ans	25	38	36
40 à 54 ans	28	36	35
55 à 69 ans	28	38	34
70 ans et plus	40	39	18
Situation familiale			
Personne seule avec ou sans enfant	46	35	17
Couple avec ou sans enfant	23	39	37
Ensemble des ménages	30	38	32

Note de lecture : les non réponses sont incluses dans ces résultats

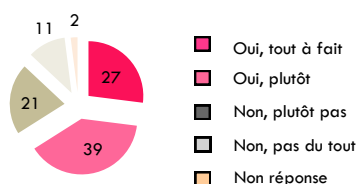
1 : Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage

Le caractère électif de la famille est probablement déterminant dans ce constat. Néanmoins, la fréquence des rencontres est sensiblement liée à des caractéristiques sociales et familiales. Vivre en couple, être âgé de moins de 40 ans, avoir des enfants à faire garder, des revenus mensuels supérieurs à 1500 euros sont autant de facteurs favorables. A l'inverse, vivre seul, avec de plus faibles ressources sont des freins. Des sociologues indiquent à ce propos qu'entretenir des relations demande de l'énergie, de la volonté mais aussi de l'argent pour sortir, inviter à dîner... **La forte sociabilité des jeunes ménages est donc propice aux échanges familiaux.**

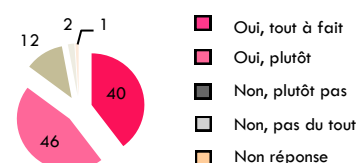
Une proximité affective avérée

Définissant eux-mêmes les contours de la famille, 91% des Francs-Comtois déclarent se sentir proche d'elle (fig4). Naturellement, plus ils partagent ce sentiment, plus les rencontres sont nombreuses. Aucun caractéristique sociale et familiale

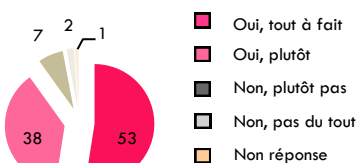
2 La plupart des membres de votre famille résident-ils près de chez vous ? (part des ménages en %)



3 Rencontrez-vous régulièrement les membres de votre famille ? (part des ménages en %)



4 Vous sentez-vous proche de votre famille (hormis conjoint et enfant à charge) ? (part des ménages en %)



impacte cette proximité affective.

Par contre, la définition qu'ils font de la famille minore ou majeure cette dernière. Lorsqu'ils définissent la famille de façon élargie, ils déclarent une plus forte proximité affective. En revanche quand les individus résument la famille au couple et aux enfants, il s'en sentent plus éloignés.

Cette proximité affective dépend donc de la manière dont on se sent intégré dans la famille au sens large.

Cause ou conséquence, les Francs-Comtois qui étendent le plus les contours de la famille sont ceux qui soutiennent le plus grand nombre de proches.

On peut supposer que le réseau familial se tisse et se nourrit d'échanges qu'ils soient matériels, financiers ou moraux.

Observatoire de la famille

Service d'études des Unions Départementales et Régionales des Associations Familiales de Franche-Comté (UDAF/URAF) dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

Source

Les résultats de cette étude sont issus de l'enquête « Solidarités familiales, solidarités publiques, quelles complémentarités ? » menée en Franche-Comté par l'Observatoire de la famille en mai 2014.

Pour obtenir des données départementales et régionales, le questionnaire élaboré par ce service a été envoyé à 5000 ménages par département choisis de manière aléatoire dans les fichiers Média Post. 2401 ont répondu. De manière à obtenir un degré de précision proche de 3%, 1000 réponses ont été sélectionnées au hasard dans la base de données selon trois variables : le département d'origine, la catégorie socio professionnelle et l'âge.